

Arnaques

Le manuel anti-fraude

Auteurs : Noël Pons,
Valérie Berche
Editeur : CNRS Editions,
2009

Au 19^{ème} siècle, arnaque (ou arnaque) avait plusieurs acceptions : escroquerie, vol, tricherie, ruse et... policier ! De nos jours, l'arnaque est un vol, et plus précisément une fraude ou une escroquerie. L'ouvrage « Arnaques – Le manuel anti-fraude » de Noël Pons et Valérie Berche, nous entraîne dans le monde très complexe, pour ne pas dire très embrouillé, de la fraude en tous genres et des fraudeurs de toute espèce. L'imagination des fraudeurs étant sans limite, et les moyens dont ils disposent ou se dotent à la hauteur de leurs ambitions, les types de fraudes et les montages auxquels elles donnent lieu sont très divers. Les auteurs de l'ouvrage présenté ici décortiquent, dans les trois premières parties, les mécanismes, les montages et les mani-

pulations donnant lieu à des fraudes parfois gigantesques, et souvent difficiles à mettre en évidence. La quatrième partie présente des méthodes de lutte contre les fraudes.

Première partie : les fraudes : un monde complexe. On y apprend, entre autres, que si frauder est un exercice difficile, rechercher, identifier, prévenir la fraude l'est encore bien davantage. Que l'informatique et la comptabilité constituent les supports de la fraude. Qu'internet n'a guère apporté de fraudes nouvelles, mais a contribué à l'amplification et à la propagation de celles qui existent déjà. « L'affaire » des subprimes, si compliquée, fait l'objet d'une analyse remarquable par sa simplicité et sa clarté. Un chapitre est consacré aux instruments de la fraude. Un autre concerne directement les auditeurs et les contrôleurs, et les modalités d'organisation de la lutte. On sait que les

auditeurs ne sont pas censés être des spécialistes de la fraude, mais ils doivent posséder des connaissances suffisantes pour identifier les indices d'une fraude.

Deuxième partie : fraudes et cycles comptables. Cette partie présente le panorama des fraudes récurrentes, les plus connues et les plus utilisées. Fraudes relevées dans le cycle achats : création d'un faux document ; détournement d'un moyen de paiement ; création d'un faux fournisseur ; surfacturation, etc. Montages au sein du cycle ventes : écrémage depuis la caisse ; vols depuis les stocks ; manipulation des factures ; clients fictifs, etc., fraudes sur les salaires. Fraudes de trésorerie.

Troisième partie : les montages complexes. La complexité appa-

montages est due à la technicité de la comptabilité et au caractère abscons de certaines opérations financières liées. Ce qui rend les montages complexes est le professionnalisme des organisateurs et la crédulité des autres. Manipulation des produits et des comptes d'actif, camouflage des dettes, manipulation des postes à « lissage » (amortissements, provisions, frais de recherche, stocks), sont autant d'éléments annonciateurs de fraude. Montages volontaires organisés, corruptions, blanchiment, sont devenus pour certains un mode de gestion. Le haut niveau de technicité de certains

